



<https://latribunelibre.com/emploi/charge-de-mission-prevention-de-la-desinsertion-professionnelle-pdp-f-h>

Chargé de mission Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP) F/H

Description

Parlons de votre futur rôle ! Pourquoi est-il si important ?

Le service PDP (Prévention de la Désinsertion Professionnelle) est une équipe intégrée à l'équipe pluridisciplinaire du médecin du travail.

Son activité vise à accompagner les entreprises et leurs salariés en risque de désinsertion professionnelle, dans leurs démarches de maintien en emploi (démarches sociales, prévention du licenciement pour inaptitude, reclassement et reconversion professionnelle...). Pour cela, le/la chargé(e) de missions s'appuie sur un ensemble de mesures pendant ou en dehors de l'arrêt de travail.

Rattaché(e) à la Responsable de l'équipe PDP, vos principales missions seront les suivantes :

- Intervenir, en appui du Médecin du Travail, auprès des employeurs du secteur privé pour la recherche et la mise en œuvre d'une solution de maintien dans l'emploi
- Prendre en charge et suivre des personnes dont l'état de santé impacte la vie professionnelle
- Analyser les problématiques sur le poste de travail
- Proposer des moyens pour rechercher et mettre en œuvre des solutions en termes d'adaptation de la situation de travail ou d'accès à un autre poste
- Informer, conseiller, accompagner les salariés et/ou les employeurs, dans un projet de transition professionnelle interne ou externe afin de prévenir une perte d'emploi
- Participer à la sensibilisation de la PDP en interne et externe

Cette offre est faite pour vous si vous êtes :

- Reconnue pour vos connaissances de la législation (législation sociale, droit du travail, etc.) et des dispositifs de maintien en emploi des travailleurs handicapés
- Reconnue pour votre aisance relationnelle auprès d'un public divers et votre dynamisme
- Doté(e) d'un esprit d'équipe favorisant le partage des bonnes pratiques et d'informations

Organisme employeur

ASSOCIATION HORIZON SANTE TRAVAIL

Type de poste

Temps plein

Secteur

ACTIVITÉ DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Lieu du poste

92050, NANTERRE, NANTERRE, France

Date de publication

29 août 2024 à 13:02

Valide jusqu'au

28.09.2024

- Force de proposition, autonome et rigoureux(se)

Qualifications

Horizon Santé travail, c'est :

Ø Un cadre de travail clair :

- o Temps plein 37 heures sur 4.5 jours (vendredi après-midi off) ;
- o 11 jours de RTT par an pour un temps plein ;
- o 2 jours offerts dans l'année ;
- o Télétravail possible à hauteur d'un jour par semaine et dispositif de télétravail exceptionnel actif ;
- o Fermeture annuelle pendant 3 semaines au mois d'août et une semaine à Noël avec permanence d'été.

Ø Un accompagnement tout au long de votre carrière :

- o Un parcours d'intégration sur mesure ;
- o Une politique formation performante (4 % de la masse salariale en 2023) ;
- o Des réunions / séminaires métier une fois par an ;
- o Des moments d'échanges de pratiques professionnelles ;
- o Des outils de travail en constante évolution à votre service : logiciel métier, dématérialisation de la fiche d'entreprise, création d'outils facilitant le suivi des adhérents (Plan Prévisionnel d'Activité, protocoles de délégation dématérialisés, kit PDP ...) ;
- o Travail en mode projet ou par expérimentation.

Ø Des avantages sociaux :

- o Rémunération fixe et primes versées selon les missions confiées ;
- o Carte titres restaurants (valeur faciale 10€ dont 6 € financés par HST) ;
- o Mutuelle prise en charge à 75% par HST ;
- o Epargne salariale (Plan d'Epargne Entreprise (PEE) et Plan d'Epargne retraite Collectif (PERECO)) ;
- o Accord de participation permettant de distribuer la réserve de participation dégagée selon les conditions de l'accord ;
- o Compte Epargne Temps (CET) ;
- o CSE avec budget Activités Sociales et Culturelles augmenté en 2024 (chèques cadeaux, chèques culture, arbre de Noël, sorties culturelles ...).

Ø Horizon Santé Travail, c'est un état d'esprit avec :

- o Un management de proximité pour accompagner les équipes et les encadrer au quotidien ;
- o Une culture d'entreprise ancrée dans le respect, l'autonomie, la collaboration et l'amélioration continue de nos pratiques ;
- o Une démarche QVCT et environnementale avec des actions concrètes (accompagnement des salariés aidants, mise à disposition de claviers et souris ergonomiques pour tous les collaborateurs, mise en place d'un compteur AT en ligne, forfait mobilités durables, actions éco-responsables) ;
- o Une association engagée et responsable : participation aux moments forts qui touchent la santé publique (Medical Run, Octobre rose, Journée nationale de l'audition, Semaine du handicap, Mars bleu ...), note à l'Index égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en 2023 : 88/100.